

ACCOMPAGNER LE DIRIGEANT DANS LA PROTECTION DE SON ENTREPRISE



Il est essentiel pour un chef d'entreprise d'assurer la continuité de son activité en cas de sinistres (incendie, vol, ...), ou de mise en cause de la responsabilité de sa société.

Mais la survie d'une entreprise tient autant, sinon plus, à ses hommes qu'à son outil de travail. Lorsqu'un dirigeant ou un collaborateur à responsabilité fait défaut, l'entreprise peut traverser une période très difficile durant laquelle ses partenaires et clients inquiets risquent d'interrompre leur collaboration.

Enjeu de la formation

Identifier les « passages à risques » d'une entreprise et les conséquences financières de l'arrêt d'activité

Objectifs pédagogiques

- Identifier les biens matériels et les hommes clés d'une entreprise
- Maîtriser les garanties essentielles auxquelles le dirigeant doit souscrire afin d'assurer la continuité de l'activité

2h

Programme

- Protéger l'outil de travail, de quoi s'agit-il concrètement ?
 - Focus sur les biens mobiliers, les locaux, les marchandises...
 - Bien comprendre les garanties majeures en cas de destructions ou de pertes, suite à des événements dommageables
- L'assurance des conséquences financières et de l'arrêt de l'activité
- L'assurance de responsabilité civile de l'entreprise
 - RC / RCE / défense civile, quelles différences ?
- L'assurance des femmes et des hommes clés de l'entreprise
 - Qui sont-ils ?
 - Quels intérêts pour un chef d'entreprise ?